AAPF

Association des Anciens Parlementaires Francophones

LE FRANCIEN

Corte

Hôtel de Ville de Liège

Assemblée territoriale de Corse - Ajaccio

La Boverie - Liège

www.aapf.be

Notre prochaine activité :
Jeudi 22 septembre 2016 : visite du Parlement francophone bruxellois

ÉDITION N°8

www.aapf.be

Consultez également notre site internet qui vous tient informé régulièrement de nos activités passées et futures.

Dans cette édition :

2. Sommaire
3. Edito du Président - Programme d'activités 2016-2017
4. Nos activités passées : Présentation des vœux 2016
5. Visite du Plasticarium
6-7. Visite en Hesbaye
8-9. Assemblée générale - Conférence N. Bachkatov
10-11-12-13-14 Voyage d'étude et d'agrément en Corse
15-16. Visite à Liège
17-18. Entretien avec Willy Taminiaux
19. Contribution de nos membres
In memoriam

Édito

PLUS QUE JAMAIS …

Michel Foret
Président

J'en conviens avec vous, le premier semestre 2016 n'était guère séduisant.
De vraies douleurs pour certains, de réelles inquiétudes pour beaucoup, du découragement pour tous. Même les conditions climatiques étaient déprimantes.
Dans un pays où la menace terroriste est grande, où l'agitation sociale est importante et où la gouvernance est menacée, il faut une solide dose d'optimisme pour garder le moral positif.
Mais n'est-ce pas une des vertus de notre système parlementaire et démocratique de laisser à chacun la possibilité de s'exprimer, de se concerter, de rechercher des voies meilleures et aux gouvernements de décider.

N'est-ce pas aussi le devoir des anciens parlementaires de rester des sentinelles actives et de proposer aides et conseils à nos successeurs et réconfort à nos concitoyens que nous avons eu la chance… et la prétention de représenter pendant plusieurs années.

Je ne doute pas que, plus que jamais, chacun d'entre nous agit en ce sens.
Et pour nous aider à garder nous aussi le moral, nous sommes fiers de vous avoir offert cette année un programme intéressant et diversifié et déjà de pouvoir vous annoncer que celui qui vient sera de même nature ; à savoir : voyages, débats, conférences, visites, découvertes… et surprises !

D'ici là, bonnes vacances à tous !

PROGRAMME D'ACTIVITÉS 2016-2017

→Jeudi 22 septembre 2016
Conférence de la Présidente Julie de Groote et visite du Parlement francophone bruxellois

→Octobre 2016
Séjour de 2 nuits :
Bastogne – Luxembourg – Verdun
Concert philharmonique à Luxembourg

→Novembre 2016
Débat sur l'actualité politique avec des Ministres d'Etat, membres de notre Association
Parlement de Wallonie à Namur

→Décembre 2016
Conférence de John Simenon au Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

→Janvier 2017
Réception de Nouvel An et exposé de Mr Charles-Ferdinant Nothomb
Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles

→Mardi 28 février 2017
Visite de Binche et Carnaval

→Mars 2017
Date et activité à convenir

→Mardi 25 avril 2017
Assemblée générale annuelle ordinaire et mise à l'honneur d'Etienne Knoops – Parlement de Wallonie à Namur

→Du lundi 22 au dimanche 28 mai 2017
Voyage dans les Pays Baltes

→Jeudi 8 juin 2017
Visite de Huy et découverte du château de Modave

Valmy FEAUX, invité d'honneur à la présentation des vœux 2016 de l'AAPF

Valmy Féaux. Un parcours politique. Une vie.

Le berceau familial de Valmy Féaux se situe dans le Brabant wallon, à Court St Etienne. Comme tant d'autres de son village et de sa famille, son père travaille à l'usine sidérurgique Emile Henricot.

La trajectoire de Valmy le destinait à y travailler aussi et, pour son père, l'ambition était d' occuper un emploi dans le « grand bureau » et non comme ouvrier. Il est élevé, non pas à Court mais à Nil-Saint-Vincent. Sa mère est gérante d'un magasin de l'Union des Coopérateurs de Charleroi. Elle est catholique pratiquante, alors que son père ne l'est pas. L'enfant est baptisé du prénom « Alexis », le curé n'acceptant pas le prénom « Valmy ». Suite à un litige avec le bourgmestre sur la nomination d'un instituteur à l'école communale, des parents d'élèves créent une «école libre laïque agréée». Il a un instituteur unique pour les six années primaires dans une classe de quinze garçons. L'instituteur adopte des méthodes nouvelles, ouvertes basées sur, notamment, l'éducation physique autant que sur l'émulation intellectuelle . Il a pour objectif d'obtenir de meilleurs résultats que l'école communale et y parvient!

Valmy s'intéresse tôt à la politique. Il rencontre des élus au magasin et dans la cuisine de ses parents, témoins privilégiés de débats politiques de l'époque. Il suit les cours d'éducation politique de l'école ouvrière supérieure, notamment avec Ernest Mandel et s'engage aux « Cleo ». D'abord tenté par des études d'assistant social, il s'inscrit en sociologie à l'U.L.B. et travaille pendant les vacances pour payer ses études, au «Dolimarts» à Bohan s/ Semois, un home de vacances socialiste.

A l'U.L.B., Valmy est marqué par le Professeur Henri Janne (Ministre de l'Education Nationale dans les années 60). Sa leçon inaugurale donne le ton « L'accès des enfants d'ouvriers à l'éducation supérieure ». En licence, Valmy se trouve être le seul étudiant. Certes, il partage des cours avec des étudiants d'autres disciplines mais, pour certains, il est seul. Par exemple, celui de Georges Goriély, qui expose la pensée de Georges Sorel pendant une année! (NDLR, l'auteur de ce compte rendu y a eu droit aussi !). Il suit, seul, le cours d'histoire des religions donné par un professeur passionné par Isis et Osiris !

Valmy Féaux commence au terme de ses études à travailler à l'Institut de Sociologie avec Arthur Doucy. Il publie son premier livre : « Cinq semaines de luttes sociales. Les grèves de 1960-1961 ». Il s'engage dans l'éducation populaire dans le cadre de « Peuple et culture » de Joffre Dumazedier.

Mai 1968 marque un tournant dans sa vie. Il devient chargé de mission avec rang de chef de cabinet adjoint pour la Culture du vice-premier ministre Merlot. Après le décès de Merlot, il reste avec le nouveau vice premier ministre André Cools. La culture n'est pas alors une priorité. Féaux est le « socio-culturel » du cabinet. Son ordre de mission : « Fais pour le mieux. S'il y a un problème, va voir le chef de cab ».

Il devient ensuite chef de cabinet de Pierre Falise, ministre de la culture dans le gouvernement Leburton en 1973, toujours passionné par l'Education Populaire. Fort déçu de l'issue du débat sur le statut des enfants de militaires, Valmy appréciera les qualités humaines de Pierre Falise.

Lorsque Pierre Falise est nommé gouverneur, Valmy Féaux le remplace comme sénateur provincial. Débute alors une longue et fructueuse carrière politique..

L'exposé de Valmy Feaux s'arrête alors, sans évoquer les problèmes politiques qu'il abordera lors d'une prochaine conférence …

Le Président remercie Valmy Féaux. Il retient, pour notre assemblée, non sans humour, que Valmy, dans sa vie professionnelle, n'a pas voulu être un « suppôt du capitalisme », que le parti socialiste « a besoin d'intellectuels », que Valmy est un familier d'Isis et Osiris et qu'il ne convient pas de l'appeler Alexis !

Raymonde Dury

Ce mardi 16 février 2016, découverte d'une collection privée au Musée ADAM « PLASTICARIUM COLLECTION »

Pour le monde entier, l'ATOMIUM symbolise la Belgique. Quoi de plus naturel en somme qu'un escalier peint à nos trois couleurs nationales, œuvre du célèbre architecte **Jean NOUVEL**, donnant accès au Musée ADAM (Art Design Atomium Muséum), lui aussi sur le plateau du Heysel.

Par une journée froide mais ensoleillée de février (bravant les difficultés de circulation !), nous avons eu le plaisir d'y découvrir l'exposition permanente consacrée à la plus grande collection privée d'objets en plastique, unique au monde de Philippe DECELLE : « **PLASTICARIUM COLLECTION** ».Exposition enrichie d'ailleurs de prêts provenant de collections publiques internationales, de galeries et de collectionneurs privés.
La collection compte environ 2.000 pièces dont seulement 500 sont exposées actuellement.

Quelle sont les caractéristiques des plastiques de cette collection ? Les couleurs brillantes et éclatantes, la transparence, la légèreté, la rigidité, les structures gonflables. Des objets fonctionnels, empilables, pratiques, de fabrication standard et pour la plupart, bons marchés.

Véritables années glorieuses du plastique, les GOLDEN SIXTIES voient donc l'avènement du MOBILIER EN PLASTIQUE : modernité, ingéniosité des chercheurs, talent des artistes et des créateurs parfois célèbres. Et on peut dire que l'UNIVERSALE, crée en 1965 par Joe COLOMBO, fut la première chaise DESIGN entièrement en ABS, moulée par injection, d'un seul tenant et empilable. Elle fut produite en différents formats, couleurs et modèles. La vaisselle du couple VIONELLI en est un autre exemple (1971) : service de la vie courante en mélamine, joliment coloré, empilable, diversifié ; les vases d'Enzo MARI ; une boîte de nuit de poche de CASATI et PONZIO ; la capsule et les formes de la conquête spatiale (rappelez-vous BARBARELLA !) retiennent aussi l'attention. Ou encore le bureau blanc (de l'ère POMPIDOU) provenant de l'Elysée, une chaise portative en forme d'œuf quand elle est fermée. Crée fin des années 60 et réinterprétée, cette chaise « Egg » est maintenant vendue à 2.100€. Car certains objets exposés sont rares et de grande valeur. Notamment une chaise avec de petites roses moulées dans le plastique transparent. Unique exemplaire du créateur japonais Shiro KURAMATA, valeur 250.000 € ou une chaise longue basculante : 18.000€……

Mais aussi et surtout l'émotion de revoir tous les objets en plastique de la vie quotidienne, utilisés par chacun d'entre nous, il n'y a pas si longtemps après tout…..Tous en couleurs vives : lampes, tables, fauteuils clubs, radio et tv. Portative, moulin à café, sèche-cheveux + bonnet gonflant etc..etc..

Mes coups de coeur : une jolie étagère triangulaire et transparente (fin années 90), le fameux fauteuil flottant pour la piscine (souvenir, souvenir….), une chaise longue en forme de pied et un fauteuil en forme de dents !!

Si la crise pétrolière de 1973 a généré la mort du plastique, on constate cependant que le PLASTIC DESIGN repensé et renouvelé, écologique et 100% recyclable aujourd'hui redevient à la mode et c'est tant mieux.

En conclusion, une exposition intéressante qui a fait l'objet de nombreux commentaires lors de notre amical déjeuner et qui, pour la plupart des participants, avait avant tout le mérite de réveiller d'agréables souvenirs et la **nostalgie de toute notre époque**…..

Jacqueline HERZET

Visite en Hesbaye

Le destin devait frapper Bruxelles et la Belgique ce 22 mars alors que nous avions rendez-vous à Waremme pour une belle journée en Hesbaye. Sans concertation aucune, nous avons vécu cette journée « comme prévu », avec au fond du cœur une pensée permanente vers les victimes des attentats. Vers 13h. un message de solidarité venu de notre Consule honoraire en Corse, Joëlle Scaglia, nous a rappelé les liens au monde et les projets d'avenir.

Matinée studieuse à la **Coopérative Biogaz du Haut-Geer** sous la férule de **Gaëtan de Seny**, dont le papa avait été fier de nous proposer la visite. Certes, ce n'est plus tout à fait une expérience. Cela devient même une réussite de l'économie circulaire.

La région est agricole et la coopérative utilise les matières organiques (35.000T/an) provenant des industries agro-alimentaires, de l'agriculture et des habitants de la commune pour produire du biogaz. Une énergie qui pourrait avoir de multiples utilisations. La législation actuelle ne permet que l'utilisation en co-génération (électricité et chaleur). L'électricité alimente directement l'usine de produits surgelés voisine.
La chaleur est utilisée sur place dans un séchoir pour la fabrication de briquettes de bois conditionnées par un atelier protégé. Les briquettes se vendent surtout quand il fait froid et l'entreprise est à la recherche d'une utilisation du séchoir en été.

Le digestat (ce qui reste du processus de biométhanisation) est techniquement un engrais organique. La législation le considère comme un déchet. Dès lors, il ne peut concurrencer l'engrais de synthèse ce qui handicape la rentabilité de l'entreprise…
L'équilibre financier de la coopérative est atteint cette année grâce aux « certificats verts », ce coup de pouce payé par la collectivité mais dont la coopérative espère se passer le plus vite possible.

Les actionnaires de cette coopérative sont des entreprises, des particuliers, la commune de Geer et 32 agriculteurs. Chapeau (de paille) à cette entreprise locale qui résout les problèmes de gestion des déchets organiques, produit de l'énergie verte, améliore la rentabilité des exploitations agricoles, fournit de l'emploi local et fait réfléchir d'anciens législateurs…

Excellent déjeuner au restaurant « Al Molino d'Oro » au cœur du **Parc Naturel Burdinale-Mehaigne**, dans la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural (asbl) à Braives-Latinne. L'ancienne Cour de Justice et moulin d'Hosdent est un centre d'hébergement touristique accueillant pour les collectivités (51 lits !) et idéal pour les classes vertes mais aussi pour des stages de langue française destinés aux néerlandophones. En 2014, il y a eu 5.300 nuitées et 16.600 visiteurs sont venus en 2015. Le centre est accessible par le bus TEC 127a et – heureux cyclistes- près d'un Ravel.

Proche d'une réserve naturelle pleine de grenouilles, de saules têtards. Le concept plus global de « **Village du Saule** » prend forme et peut s'appuyer sur la mode de l'architecture végétale et le renouveau de la vannerie. Le renouvellement d'une reconnaissance de la Commission européenne est espéré, attendu…

C'est là que notre collègue **Pierre Hazette** nous a tressé une de ces histoires… À qui croyait connaitre Jules César, il propose une lecture hesbignonne de la guerre des Gaules. Ambiorix, roi des Eburons (Hesbignons) au nord de la Gaule Belgique résiste violemment aux Romains. Les tribus nouent et dénouent des alliances. César, reconnait certes le courage d'Ambiorix mais massacre les Hesbignons, au point de rayer les Eburons de la carte et de faire de leur terre un désert. Pourquoi cet acharnement ? Pur souci de vengeance ? Pierre Hazette ne croit pas aux hypothèses politiques ou militaires. Non, les Eburons- qui étaient des mercenaires- sont payés en pièces d'or qu'ils ramènent facilement chez eux. C'est un trésor qui intéresse beaucoup Jules César !
Pour en savoir plus, il vous reste à lire un des romans de notre collègue : « Haïr César ? »

Ensuite, c'est un petit tour en car en direction d'Hannut où on peut dire que les anciens parlementaires francophones ont été mis en boîte !
Yvette Dardenne nous a reçus chez elle à **Grand-Hallet**. Chez elle ? Au musée de la boîte en fer blanc lithographiée. Près de cinquante mille boîtes. La plus grande collection au monde !

Un coup de foudre sur une première boîte de chocolat Côte d'Or, puis quelques brocantes, des cadeaux d'amis. La collectionneuse est née, a travaillé pour connaitre les secrets de fabrication de ces boîtes lithographiées, leurs usages, leur histoire. Elle est devenue ainsi conservatrice de son musée. Consultée dans le monde entier, elle est capable de vous montrer des boîtes sur n'importe quel thème et participe à de nombreuses expositions.
Fin d'une belle journée et retour à une autre réalité.

Françoise Carton de Wiart

Pour plus d'informations :

Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne. Pour découvrir cette région, le Parc Naturel vous propose des promenades guidées, des découvertes d'un jour, des produits artisanaux et tous les mois son Marché du terroir, des journées thématiques, telles que la Fête des Plantes qui a lieu le 3ème week-end de juin, des promenades pédestres, VTT et équestres,…
www.burdinale-mehaigne.be
Le village du Saule à Braives : ensemble historique et naturel *www.villagedusaule.be*

Assemblée générale de l'AAPF et conférence de Mme Nina BACHKATOV le 26 avril 2016

Le 26 avril 2016 s'est tenue l'Assemblée générale annuelle de l'AAPF dans les locaux de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
Une assemblée, sans élection, celle-ci se tenant tous les deux ans, ce sera donc pour 2017 !
A l'ordre du jour, le rapport moral 2015, le bilan et les comptes ainsi que le budget 2016. L'ensemble fut adopté sans problème.
Un échange de vues sur les prochaines activités 2016-2017 se déroula dans la bonne humeur.
A l'issue de cette AG l'invitée d'honneur n'était autre que **Mme Nina BACHKATOV**, politologue et spécialiste de la Russie et des pays de l'Est, qui donna une conférence sur le thème « Ukraine, deux ans plus tard. Où en sommes-nous ? »

Un jeune collaborateur du Gouverneur de la Province de Liège, Mr Antoine d'Inverno, passionné par le sujet présenté, s'est proposé pour la rédaction du compte rendu de cette brillante conférence et nous l'en remercions très sincèrement. Nous vous livrons donc le texte qu'il a rédigé.

I. Causes possibles de la guerre en Ukraine

A. Conséquence tardive de l'éclatement de l'URSS
L'Ukraine a souffert de l'effondrement de la structure politique qui soutenait toute la société. Face au vide créé, elle a du tout reconstruire. Le problème fut amplifié par sa situation géographique et son économie. La proximité de l'Ukraine avec la Russie est à l'origine d'une fuite de l'élite ukrainienne vers la Russie, laissant vacant des postes clés de l'administration. Ces derniers sont occupés par des personnes peu compétentes ou des inconnus. L'Ukraine est un pays industriel et agricole sans ressource énergétique. Elle sert de territoire de transit.

Son Parlement est par ailleurs composé d'oligarques et le droit de la propriété foncière n'est toujours pas reconnu entièrement. En outre, la création récente de l'Ukraine (1945) ne favorise pas le développement d'une identité nationale forte. Le fait que la langue dominante reste le russe concourt à affaiblir l'identité nationale. Le retour de la diaspora ukrainienne nationaliste ne facilite pas la transition.

B. Conséquence indirecte de l'élargissement de l'UE et de l'OTAN
En 2003 et 2013, la population ukrainienne a manifesté dans les rues en brandissant des drapeaux européens. Ce n'est cependant pas tant le projet d'élargissement de l'UE qui est problématique aux yeux de Moscou, qui voit plutôt d'un bon œil l'élargissement du marché selon des règles claires et bien connues, mais bien le projet d'élargissement de l'OTAN. La Russie craint en effet un accroissement de l'influence américaine à ses frontières. De plus, il est à déplorer que la Russie soit représentée en rival, voir en ennemi. À partir de 2013, les Autorités européennes ont en effet présenté à l'Ukraine le choix de rallier l'UE ou l'Union économique Eurasiatique comme une alternative. L'Ukraine s'est alors trouvée en fâcheuse posture, voyant sa société se cliver entre prorusses et pro-européens. L'absence de partis politiques traditionnels et l'émergence de nombreux groupuscules contribuent à alimenter cette tendance.

C. Entre-deux de Madame Bachkatov
C'est un mélange des deux thèses développées ci-dessus qui explique le déclenchement de la guerre en Ukraine. La situation économique désastreuse ukrainienne est un des éléments déclencheurs. De même, le manque de structure politique et la corruption colossale qui

en découle est un autre facteur de déclenchement. Il se peut également que la politique européenne d'élargissement n'ait pas été assez explicative envers la population ukrainienne, cette dernière ne comprenant pas pourquoi l'UE assortissait l'élargissement à tant de conditions.

II. Situation actuelle

La situation actuelle en Ukraine est figée. Et ce pour différentes raisons.

A. La Crimée

Les Russes semblent s'y établir durablement alors que l'UE s'oriente vers des alliances dangereuses (notamment avec les Tatars qui ne représentent que 18% de la population, ne constituent pas un groupe homogène et uni, et se laissent guider par des intérêts économiques essentiellement russes) afin de démontrer le mécontentement de la Crimée occupée. Le grand enjeu de la Crimée demeure la base de la marine russe située à Sébastopol.

B. L'Est

Il est difficile de qualifier le conflit opposant la Russie à l'Ukraine. Des participations militaires ouvertes font défaut pour utiliser le terme de guerre. Cependant le conflit est sérieux. C'est la majorité russophone de la population fidèle à l'ancien Président Ianoukovitch qui est à l'origine du soulèvement contre Kiev fomenté par la Russie.

C. Tensions internes

L'Ukraine est immobilisée par des tensions internes est-ouest. Ces tensions se sont internationalisées lorsque la Russie a tenté de casser l'union nationale en intervenant dans l'est de l'Ukraine. Si les Accords de Minsk ont permis un cessez-le-feu, il n'est malheureusement pas permanent et pas appliqué de manière uniforme, Kiev manquant de carrure politique pour l'imposer à toute sa population. Le risque de se diriger vers un conflit gelé sur le territoire de l'ex URSS est bien réel, engendrant de nombreuses questions quant à la prise en charge de la reconstruction des infrastructures.

III. Développements récents

A. Tactique des occidentaux

Devant le peu d'effet de leurs efforts en Ukraine, les occidentaux envisagent une nouvelle tactique. Fatigués par les entourloupes du Gouvernement ukrainien, ils comptent délaisser les autorités ukrainiennes comme interlocuteurs principaux, au profit de la société civile. Espérant par là accélérer le changement en Ukraine. Le danger est que cette attitude favorise la création d'une société parallèle à la société officielle.

B. Remaniement du Gouvernement ukrainien

Le Président Porochenko manque de légitimité. Le régime parlementaire ukrainien ne permet pas au Président de rester au-dessus de la mêlée. Une grande majorité s'oppose au modèle fédéraliste, perçu comme risqué eu égard à la menace russe. L'image de ce qui s'est passé avec la région de Transdniestrie en Moldavie reste présente dans tous les esprits. En outre, les remaniements fréquents de son Gouvernement affaiblissent plus encore son autorité. Le dernier remaniement en date est la démission du Premier Ministre, Monsieur Arsenii Latseniuk, héros du Maydan mais qui ne réussit pas à se rendre populaire. Il fut remplacé par le Président du Parlement et maire de Vinnysta, Monsieur Volodymyr Hroisman, proche du Président Porochenko. Il est à noter que le parti du Président n'est toujours pas majoritaire à l'intérieur de son pays.

Notre président donnera la parole à l'Assemblée pour un « Questions/Réponses » et plusieurs membres réagiront. Il remerciera Mme Bachkatov pour sa disponibilité envers notre Association et pour sa conférence très appréciée et c'est en toute convivialité que les membres de l'AAPF participeront à un déjeuner auquel notre invitée se joindra.

Anne André-Léonard

Voyage d'étude et d'agrément en Corse du 14 au 21 mai 2016

Bijou de la Méditerranée, la Corse réserve mille surprises à qui la visite. Ce fut le cas de la délégation de l'AAPF qui durant une semaine a parcouru l'île de beauté et en a gardé un merveilleux souvenir.

On la croit insulaire, elle est surtout montagnarde, son plus haut sommet, le Monte Cinto, culmine à 2710 mètres. De ses montagnes escarpées à ses plages de rêve, en passant par ses villes et villages atypiques, pittoresques et colorés, nous avons découvert les innombrables trésors de la Corse et la chaleur de ses habitants.

Ce beau voyage commença par un accueil très chaleureux du **Maire de Porto-Vecchio Mr Georges MELA** à la Mairie, où un discours de bienvenue fut prononcé. Des liens d'amitié entre le Maire et notre Président étaient à l'origine de cette agréable rencontre et si les douloureux événements que connurent nos deux pays furent évoqués, une partie plus conviviale s'en est suivie, agrémentée d'une dégustation très appréciée de produits régionaux et surtout de charcuterie et de fromage.

Notre voyage allait commencer par la remontée le long de la côte Est vers Bastia. Près de 200 km à parcourir en autocar et un premier aperçu des routes sinueuses que nous allions découvrir tout au long de notre périple.

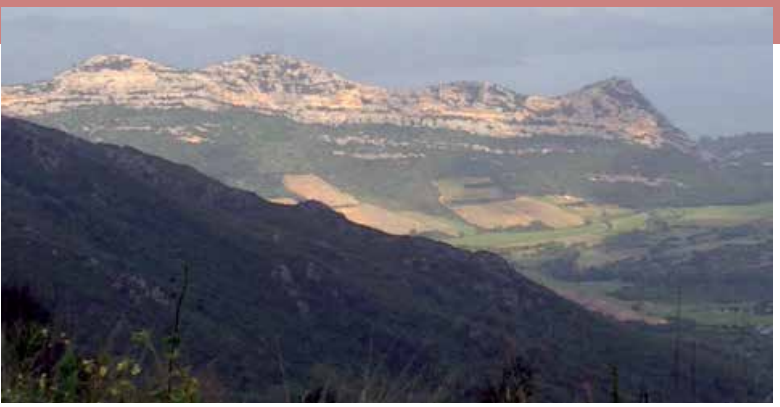

Beaucoup d'entre nous ne connaissaient pas la Corse et seront surpris par son caractère sauvage et naturel, ses traditions, son patrimoine et son environnement préservé (60 à 70% de maquis).

Le 2ème jour nous emprunterons la route et visiterons le **Cap Corse** via le col de Patrimonio. Nous ferons la connaissance de Jean-Pierre, notre guide, qui tout au long du voyage, nous fera découvrir l'histoire de l'île, sa géographie, son environnement, son atttachement à la langue Corse. Il nous racontera les origines de la Corse, qui fut grecque, romaine, byzantine, pisane, génoise avant de devenir française. La Corse connaîtra 5 siècles d'occupation génoise. Au 16ème siècle le littoral assailli par les barbaresques est ceinturé par des

tours de guet. On en découvrira tout au long de notre voyage. Au 17ème siècle la Corse connaîtra un renouveau religieux et se couvrira d'églises baroques. Le 18ème siècle verra la décadence de Gènes et on assistera à une succession de soulèvements populaires appelés "guerres d'indépendance".

De 1755 à 1769 la Corse jouiera de 14 années d'indépendance sous l'action de **Pascal PAOLI**, homme de démocratie et de progrès.

Paoli est élu "Général de la nation Corse" en 1755. Sa révolution institutionnelle d'envergure sera vite étouffée par la mainmise française. En 1768, Gênes, ruinée, cède la Corse à la France et signe le Traité de Versailles. Un an plus tard, les paolistes sont vaincus par les troupes françaises lors de la bataille du Ponte Nuovo. Paoli s'exile en Angleterre. En 1789, l'Assemblée constituante proclame la Corse "partie intégrante de l'Empire français".

En 1790, Paoli regagne la Corse après 20 ans d'exil.

En 1796 la France reconquiert la Corse et **Napoléon Bonaparte**, ajaccien, élève de l'Ecole militaire de Paris, voudra jouer un rôle dans cette reconquête. La Corse devra définitivement être française. Il se fera élire au poste de Lieutenant-colonel en second "des Volontaires corses d'Ajaccio", mais lors d'une émeute entre citadins et volontaires, le bataillon de Bonaparte tuera plusieurs personnes à la sortie de la cathédrale d'Ajaccio. Une guerre civile de 8 jours éclatera et la population en gardera longtemps rancune au futur empereur.

La famille Bonaparte devra fuir sur le continent et Napoléon ne reviendra en Corse qu'en 1799. Sa fulgurante carrière commencera à Toulon en 1793 dans les campagnes d'Italie et d'Egypte. Il deviendra 1er Consul à vie et centralisera les pouvoirs au profit de son ambition. En 1804 à l'âge de 35 ans il est sacré Empereur des français. Il dominera l'Europe et édifiera le Grand Empire. En 1815 après sa défaite à Waterloo il se repliera en France et abdiquera. Suivront 6 ans de séjour à l'île de Sainte-Hélène où il meurt en 1821.

Nous constaterons tout au long de notre séjour, que pour les Corses, nationalistes ou non, le véritable père de la patrie est Pascal Paoli. C'est un héros qui permit à la nation Corse de s'affirmer et qui dotera l'île d'une constitution républicaine bien avant la France. C'est lui aussi qui fera de la "**tête de Maure**" le symbole officiel de la Corse. Cette tête qui au départ représentait la reconquête chrétienne sur les musulmans sera modifiée et il en fera supprimer les marques de soumission relevant le bandeau qui couvrait

les yeux du Maure : “Les Corses veulent y voir clair, nous ne craignons pas la lumière”.

Après cette petite page d’histoire, nous poursuivrons notre route vers Bastia pour une visite de la ville. La cité aux toits de lauze s’étire du nord au sud autour de son vieux port sur lequel veille la citadelle génoise. Nous traverserons la place Saint-Nicolas qui s’étire sur 300 mètres ceinturée d’une allée de platanes et de palmiers et où trône la statue de Napoléon.

Le lendemain, départ vers **Murato** et visite de sa très belle **église romane San Michel**, une des plus belles de Corse et qui date du 12ème siècle. Ensuite direction **Saint-Florent** au creux d’un golfe magnifique, le petit village de pêcheurs s’est transformé au fils des ans en une station balnéaire très cotée et les bateaux de plaisance viennent mouiller dans son joli port. Une citadelle construite en 1440 par les Génois domine le port et sa longue jetée.

Retour vers Murato pour y visiter la nouvelle unité de fabrication de charcuterie fine de **Pascal Flori** ouverte en novembre 2013 et répondant à toutes les normes européennes. Elle allie matériel “haute technologie” et respect de la tradition. Un investissement considérable de 2 millions d’euros pour ce jeune entrepreneur qui nous fera découvrir ses installations modernes et surtout son grand savoir-faire.

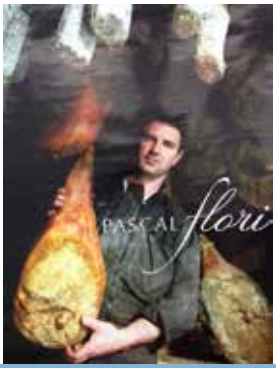

Au 4ème jour de notre voyage, nous roulerons vers **Calvi**, long parcours mais paysages toujours aussi fabuleux. Nous traverserons **La Balagne** et ses très beaux villages et nous serons recompensés car Calvi est une petite ville portuaire merveilleuse. Sa citadelle surpombe de sa masse altière et grise une marine grouillante de monde. Calvi, c’est aussi la ville où **Christophe Colomb** serait né en 1451. Il est vrai que ce grand navigateur était génois, comme tous les habitants de la ville. Calvi se plaça en effet sous la protection de Gênes et lui restera fidèle. Elle ne deviendra française qu’après le Traité de Versailles.
Après une bonne nuit de repos, la délégation se lèvera

tôt pour se rendre à **Corte**, ancienne capitale de Corse. Nous ferons le tour de la ville en petit train touristique et admirerons du haut de la citadelle ce paysage enchanteur. L’après-midi nous traverserons une des plus belles forêts de Corse par le col de Vizzanova, avant d’arriver à **Ajaccio**, l’actuelle capitale. Nous y serons accueillis par notre Consule honoraire de Belgique, **Mme Joëlle Scaglia**, par le **Président de l’Assemblée corse Mr Jean-Guy Talamoni**, par le **Président de l’Exécutif de l’Assemblée de Corse Mr Gilles Siméoni** et par le **Président de l’Agence de développement de la Corse Mr Jean-Christope Angelini**.

Mr David Thonon, notre représentant de **l’AWEX** nous rejoindra et nous serons introduits dans le très bel ancien hôtel britannique, devenu le siège de la Collectivité territoriale de Corse. Nous serons installés dans l’hémicycle où des mots chaleureux

nous seront adressés par les présidents. S'en suivra un échange de vues très intéressant et des propositions de collaborations futures seront envisagées surtout dans les domaines des déchets, du numérique, du tourisme ou de la lutte contre le radicalisme.

Après cette partie officielle de notre séjour, nous rejoindrons notre hôtel situé à **Porticcio**, station balnéaire d'Ajaccio.
Le 5ème jour, nous nous lèverons à nouveau tôt, car la route sera longue mais ô combien merveilleuse. Nous parcourrons les **calanques de Piala**, **patrimoine mondial de l'Unesco**. Nous serons quelque peu secoués sur le bateau qui nous fera découvrir les calanques de la mer mais ce sera sans aucun regret car nous serons tous ravis de cette balade. L'après-midi nous nous rendrons vers les gorges de Spelunca. Des paysages toujours aussi fabuleux. Nous éviterons d'écraser quelques cochons baladeurs et quelques biquettes qui se promènent en toute liberté et ne semblent pas craindre les véhicules.

Le 6ème jour sera plus tranquille et nous découvrirons à pied le vieux Ajaccio. Un tour en bus panoramique jusqu'aux Iles Sanguinaires nous permettra d'admirer les plages idylliques, les magnifiques villas, le cimetière où repose Tino Rossi, véritable idole, décédé en 1983. Le seul artiste à avoir vendu plus de 500 millions de disques dans le monde et qui fait toujours la fierté des corses. Après cette agréable partie "détente" nous serons reçus chaleureusement à la Mairie d'Ajaccio par **Mme Simone Guerrini**, adjointe au maire, en charge de la culture et du patrimoine. Avec fierté, elle mettra

surtout l'accent sur les démarches entreprises pour enrichir le très beau patrimoine qui souffre quelque peu de manque de moyens financiers pourtant bien nécessaires à la restauration. Notre président la remerciera pour son accueil très convivial et nous dégusterons le muscat local en toute amitié.

Le dernier jour étant déjà arrivé, notre voyage ne prendra cependant fin qu'après la visite de **Bonifacio**, une des plus belles villes d'Europe, dressée au sommet d'impressionnantes falaises de calcaire, hautes de 60 mètres; une cité médiévale comme "au bout du monde". Une promenade en mer nous fera découvrir ses grottes et l'aspect encore plus saisissant de ces vieilles maisons agglutinées à l'extrémité des falaises et nous apercevrons au loin dans la mer la Sardaigne.

Enfermée dans ses fortifications, la vieille ville est juchée sur un étroit et haut promontoire de calcaire modelé par la mer et le vent. Nous visiterons également la citadelle et pourrons apercevoir le cimetière marin.

Nous garderons tous des images merveilleuses de cette île qui n'a pas volé son nom "**d'Île de Beauté**" et les explications très documentées de notre guide nous auront permis de mieux comprendre le peuple corse et le sentiment ressenti par le visiteur de "désamour" vis-à-vis de la France. Une des explications serait liée au passé de l'île, à ses différentes occupations et à son rattachement imposé à la France. Les pertes humaines importantes durant la guerre 1914-1918 où 48.000 hommes seront mobilisés en Corse, outre les 9.000 hommes déjà sous les drapeaux au moment où le conflit éclate. Ce chiffre élevé est dû au fait que l'île a le statut de "place forte". Après la guerre il sera longtemps affirmé que le nombre de tués aurait été de 40.000. L'île n'étant peuplée que d'un peu plus de 300.000 habitants, la perte humaine est considérable. Les courants nationalistes estiment que la France aurait réservé un sort défavorable aux soldats corses en les surexposant en première ligne. Le **Maréchal Foch** déclarera d'ailleurs que les corses arrivent par bateaux entiers mais que des barques suffisent pour ramener les survivants. La mobilisation des conscrits corses est plus sévère qu'en France continentale. L'ancien 1er ministre **Michel Rocard** le reconnaîtra lors de son discours du 12 avril 1989.
Toutes ces pertes humaines affecteront durablement la vitalité de l'île ce qui accentuera le déclin économique. Dans les années 70 on assistera à la création du Front de Libération National Corse, le **FLNC**, réclamant la reconnaissance des droits nationaux du peuple corse. Le droit à l'auto-détermination et un pouvoir populaire démocratique. L'île connaîtra une longue période de troubles et de vendetta dont elle n'émergera qu'au début du 21ème siècle.

En 1981 elle ouvrira son université à Corte et permettra aux étudiants de ne plus se rendre sur le continent pour effectuer leurs études.

En 1982 les lois donnent un statut particulier à la région Corse et la 1ère Assemblée de Corse est élue au suffrage universel le 8 août. Les nationalistes jugent ces mesures insuffisantes. En 1998 ce sera l'assassinat du préfet **Claude Erignac** à Ajaccio et du symbole politique qu'il représentait. **Yvan Colonna** sera arrêté après 4 ans de cavale bien que soutenu et protégé par la population. Il sera condamné à la réclusion à perpétuité en 2011 après 3 procès devant la justice parisienne.

Tous ces événements n'ont pas joué en faveur de la Corse et la rancune est toujours profonde. Le manque d'investissement de la France et son refus de reconnaître la langue corse alors que le peuple y est unanimement favorable, est très mal perçu. Le plan d'aménagement durable de la Corse de 2009 qui suscite lui aussi la polémique car pour les corses il est surtout basé sur le "tout tourisme" et ne respecte pas assez l'environnement risquant d'empêcher le développement de l'agriculture. Toutes ces raisons seront sources de désaccords.

En 2014 un nouveau plan, initié cette fois par la majorité territoriale est adopté par l'Assemblée de Corse. En 2015 l'Assemblée adopte le projet de Collectivité locale unique pour la Corse. Ce projet prévoit la fusion de la Collectivité territoriale de Corse et des deux Conseils de "Haute Corse" et de "Corse du Sud". L'entrée en vigueur de ce nouveau statut pour l'île est prévue pour le **1er janvier 2018**.

Le 13 décembre 2015 les nationalistes sont victorieux à l'issue des élections territoriales. La liste unie "**Pè a Corsica**" menée par **Gilles Siméoni** arrive en tête avec plus de 35% des voix. Pour la première, fois depuis la création de la Collectivité territoriale de Corse les nationalistes accèdent aux responsabilités territoriales.

Il y aurait encore tant de choses à dire pour dépeindre cette région, sa gastronomie, sa culture, son environnement, qu'il faudrait un 2ème, voire un 3ème voyage de même intensité que celui que nous venons de réaliser, pour mieux apprécier toute cette beauté et comprendre l'esprit corse.

Quoi qu'il en soit, nous avons tous beaucoup aimé ce séjour d'étude et d'agrément. La bonne humeur a toujours été au rendez-vous et tous nos contacts furent amicaux et chaleureux.
C'est certain, plusieurs d'entre nous referont le voyage !

Anne ANDRE-LEONARD

Découvertes de l'exposition ***"De Salvador à Dali" et du nouveau musée des Beaux-Arts "La Boverie" et visite de l'Hôtel de Ville de Liège et rencontre avec l'Echevin de la Culture J.P. Hupkens***.

Ce 2 juin 2016, l'AAPF avait mis le cap sur Liège. Ce déplacement devait se faire en train et en bus des TEC mais la grève des services publics nous obligea à « la débrouille ».

La journée commença donc à la gare des Guillemins par la visite d'une exposition sur la créativité et la « folie surréaliste » de Salvador DALI. Nous y serons accueillis par le **Commissaire général de l'exposition René Schyns**. Il nous présentera avec enthousiasme une exposition qui a brillamment réussi à promouvoir l'œuvre artistique, culturelle et intellectuelle de l'artiste plongeant le visiteur dans un monde décalé et réussissant à mettre en valeur les créations et le génie hors du commun de Dali, un des peintres les plus fascinants du 20ème siècle.

L'exposition « De Salvador à Dali » cerne parfaitement la personnalité et l'œuvre du peintre catalan qui par le biais du prénom, du nom et du renom, aborde les aspects fondamentaux de l'univers de l'artiste. Œuvre et personnage se confondent dans le même nom. Son obsession de la mort et de l'intérêt pour la psychanalyse imprègne tout son univers.

Le surréalisme marque de son empreinte toutes les facettes de son œuvre et sa vision du monde. Dès son plus jeune âge il sera emporté dans un tourbillon de la célébrité et il affirmera « je serai un génie, le monde m'admirera ». Il avait raison et nous avons pu mesurer tout au long d'un parcours de 2000 m2 l'œuvre de cette icône de la provocation.

Nous nous rendrons ensuite à l'Hôtel de Ville de Liège où Mr l'Echevin de la Culture **Jean-Pierre Hupkens**, nous accueillera très chaleureusement. Nous aurons le plaisir de bénéficier d'un bref passage du bourgmestre **Willy Demeyer**, ses obligations parlementaires requérant sa présence à Bruxelles.

Nous bénéficierons d'une petite visite de l'Hôtel de Ville, surnommé « **La Violette** » et qui date du XVIIIe siècle, ainsi que d'un brillant exposé sur la politique culturelle de la ville qui nous sera présenté dans la prestigieuse salle du Conseil communal.

Il sera déjà temps de nous rendre au nouveau musée des Beaux-Arts « **La Boverie** ». Tout nouvel écrin abritant les collections du Musée des Beaux-Arts ainsi qu'un bel espace accueillant des expositions temporaires et inédites.

trop lumineux pour accueillir des toiles et dessins.

Nous aurons le privilège de visiter la première exposition de la Boverie ayant pour thème le rapport entre extérieur et intérieur et intitulée « **En plein air** ». Elle a été réalisée à partir des collections de la Boverie et d'emprunts à d'autres musées belges et étrangers dont le Musée du Louvre. Elle propose une réflexion sur la relation de l'homme à son environnement, relation qui a profondément changé entre le 18ème et le 20ème siècle. La nature est devenue un lieu de plaisir, de détente et de jeux, propices aux échanges sociaux et à l'amour.

C'est avec ravissement que nous découvrirons ce lieu magique où les oeuvres remarquables se succèdent comme « Le déjeuner sur l'herbe » de Cézanne et Belle et Ida à Peyra-Cava, très beau Chagall issu d'une collection particulière.

Plus loin le port de Marseille et de Monte-Carlo, tous deux peints par Kokoschka. Des dessins et peintures de Picasso mais aussi des œuvres de Corot, Dubourg et Dufy.

Bien d'autres grands noms sont rassemblés : Corot, Daubigny, Monet, Manet, Matisse, Leger, Van Rysselberghe, Rops, … dans un intérieur parfaitement remanié. Les salles s'ouvrent sur un plan d'eau créé du côté de la roseraie du parc de la Boverie. L'espace dédié aux expositions temporaires se trouve au niveau 2 comme l'extension vitrée. Deux caissons comprenant deux sections de l'exposition ont été installés dans cet espace coupant malheureusement la vue vers le parc. C'est dommage. C'est temporaire et le défi à relever sera son utilisation car l'espace est

Cela étant, le bâtiment a été magnifiquement rénové. L'extérieur, l'ancien palais des Beaux-Arts construit pour l'exposition universelle de 1905, garde son aspect d'antan. Seule différence, une intervention très moderne du côté de la dérivation liégeoise. La seule façade aveugle du bâtiment a été percée et la grande salle de verre et de béton, s'ouvre sur la nature, l'eau et la ville.

L'arrivée « naturelle » au musée via la « **Belle liégeoise** », la nouvelle passerelle, qui enjambe la Meuse est déjà très empruntée. Nous nous y sommes promenés quelques instants et avons pu admirer cette belle réussite.

Une journée qui s'est achevée dans la bonne humeur malgré les inconvénients dûs aux moyens de transport et qui nous ont malheureusement privés de nos collègues désireux de nous rejoindre.

Cette activité à Liège était la dernière de la saison mais nous nous retrouverons avec le plus grand plaisir le **22 septembre** prochain à l'invitation de **Mme Julie de Groote**, Présidente du Parlement francophone bruxellois qui nous fera découvrir ce bel édifice et son hémicycle, ainsi que sa salle des Glaces et nous entretiendra du rôle de cette Assemblée dans le paysage belge parfois un peu compliqué à comprendre …

Belles et bonnes vacances à toutes et tous !

Anne André-Léonard

Fils d'un papa typographe et d'une maman commerçante, **Willy TAMINIAUX** est né, avec son frère jumeau Fredy, le 17 décembre 1939 dans le joli village d'Ecaussinnes d'Enghien. Un charmant petit frère nommé Jacky (1951 – 2008) est venu les rejoindre.

Willy se plaît souvent à affirmer qu'ECAUSSINNES est un des plus beaux villages de Wallonie, qu'il quittera à regret à l'âge de 24 ans pour des raisons professionnelles et s'installera à La Louvière.

Marié à Anne-Marie Demeester, ils eurent deux enfants, Frank et Laurent.

Instituteur diplômé en juin 1958 de l'Ecole Normale Provinciale « Fernand Hotyat » de Morlanwelz, il a été, dès septembre de la même année, engagé à l'école primaire communale de Houdeng-Goegnies comme instituteur (6° primaire). Il avait 18 ans et demi, sa classe comptait 35 élèves dont une grande partie attendait l'âge de 14 ans pour aller travailler. L'enseignement étant obligatoire, il est aussi le révélateur de certaines déficiences et c'est ainsi que Willy TAMINIAUX a opté pour l'enseignement spécial annexé à l'enseignement ordinaire. On pouvait parler d'intégration.

Malheureusement, en 1972, un arrêté de rationalisation pour application à partir du 1er septembre 1974 mettait fin pour des raisons budgétaires aux classes annexées. Il sollicita alors un congé sans solde afin de chercher du travail dans une école autonome d'enseignement spécialisé. C'est ainsi qu'en 1974 il a pu être engagé à l'école communale Fidèle Mengal, enseignement spécial secondaire, comme professeur de cours généraux ; il en fut nommé directeur en janvier 1979.

Son engagement en faveur des enfants souffrant d'un déficit de l'intelligence, a tout naturellement orienté son dévouement envers l'Association Nationale d'Aide aux handicapés mentaux (ANAHM) dont il devint le responsable pour la région du Centre (il l'est toujours) et il s'impliqua pour créer services et institutions répondant aux problèmes de « l'après-école » et « l'après-parents ».

C'est au cours du Conseil d'Administration d'une de ces ASBL qu'un administrateur lui confia : « *Tu sais, le Sénateur* **Fernand DELMOTTE** *arrête son mandat* » ; comme il ne lui répondait pas, l'autre rappela son information avec insistance. C'est alors qu'il répliqua : « *Tu me l'as déjà dit* » ce à quoi son collègue enchaîna : « *Mais qui est-ce qu'on va mettre ?* ». Comme pour avoir la paix, Willy répondit en wallon « *Dji va d'aller* ». Pour lui, ce n'était qu'une boutade. Pourtant il y est allé et a été élu Sénateur.

Ma carrière politique.

*« Parmi les nombreux moments forts de ma carrière politique, j'aborderai la création de la « **Communauté Urbaine du Centre** ».*

La création de la Communauté Urbaine du Centre a été en quelque sorte pour le fondateur que je suis, le préalable à la création d'une circonscription électorale du Centre et un arrondissement administratif du Centre.

J'ai animé cette communauté de communes de 1995 à 2007, avec quelques fidèles et courageux militants tandis que certains « faisaient leurs lacets » alors qu'il aurait fallu s'engager dans ce noble combat.

De 2008 à 2015, il y eut peu de progrès à ce sujet. Et il aura fallu en 2015 un avis de la Cour Constitutionnelle et un arrêt du Conseil d'État au sujet des « petits arrondissements » pour réveiller cette requête qui depuis 2007 était tombée en léthargie.

A La Louvière, j'ai été simple conseiller communal à partir de 1989, et ensuite chef du groupe socialiste. En 1994 les élections communales ont permis à six élus d'extrême droite d'entrer au Conseil Communal. Cela ne s'était jamais vu !

***En 2000**, il m'a été demandé de m'impliquer pour conduire la liste PS. Il est vrai que le PS n'avait conservé qu'une majorité étroite, sur seule décision du Collège sortant, pour gérer la Ville : 21 élus sur 41 sièges. Ministre, je devais toujours être présent.*

J'ai donc accepté de conduire la liste pour les élections de 2000 et là j'ai obtenu plus de 11.100 votes de préférence et les élus d'extrême droite ont été balayés. Le PS a obtenu 8 sièges supplémentaires, soit un total de 29 sièges au lieu de 21. Pour moi c'était inimaginable !

***Le social** c'est toute ma vie et mon **décret du 6 avril 1995** en est sans doute l'un des documents les plus importants. En fait, c'est* **Philippe BUSQUIN** *qui m'a désigné en qualité de **Ministre** pour mettre en œuvre l'accord du Gouvernement. En réalité, cette Déclaration de Politique Régionale organisait le transfert de l'exercice de compétences de la Communauté Française vers les régions wallonne et bruxelloise. Il en fut ainsi pour la politique des services en faveur des personnes handicapées. D'où l'élaboration, avec le soutien de mes collaborateurs, du décret instituant « l'Agence Wallonne pour l'Intégration de Personnes Handicapées » (**AWIPH**) devenue la tutelle des institutions et des services concernés.*

Au-delà de mes fonctions de **Ministre du Gouvernement Wallon**, *j'ai également été nommé **Président du Parlement de la Communauté Française** et j'ai ainsi pu soutenir le travail des étudiants du Parlement de la Jeunesse.*

*Autre nomination qui m'a permis de mieux cerner le fonctionnement des communes : la présidence, dès 2001, de **l'Union des Villes et Communes de Wallonie** où, comme je le disais fréquemment, j'ai trouvé « le plus de compétences au m² ».*

*Dans ce métier-là, qui est plus un engagement, un sacerdoce, un idéal qu'un simple fait professionnel, les conséquences d'une situation politique sont souvent très dures. Ce sont les événements qui vous incitent à **arrêter un mandat politique**. Ma position relevait du respect d'une éthique : les principes sont plus forts que les hommes, si l'on veut conduire une société. Il faut savoir renoncer à des avantages personnels pour conserver l'authenticité des valeurs humaines. La douleur c'est quand des « amis politiques » oublient des points importants des réalisations politiques accomplies.*

En ce qui me concerne, je n'ai eu aucune peine à cesser mes mandats politiques car mes responsabilités dans des services sociaux que j'avais créés et animés bénévolement continuent tout simplement leur fonctionnement.

Mais il est vrai aussi que je me suis inscrit dans une chorale « les Crampons » qui a plus de 130 ans d'existence ; une chorale d'hommes dirigée avec brio par une femme.

Cette activité m'aide à décompresser.

J'ai été appelé récemment à la trésorerie de la Fanfare Ouvrière des Deux Houdeng.»

Les personnalités qui m'ont marqué

*« Parmi les personnalités qui m'ont marqué, je citerai d'abord **Roger LALLEMAND** qui fut un grand chef de groupe PS au Sénat.*

Son sens de la nuance, ses connaissances, son sens de la mesure… Il m'a fait confiance pour intervenir dans les débats en séance publique, sachant pourtant que je préparais seul mes interventions.

*Au Sénat, j'appréciais aussi le regretté président **Frank SWAELEN**.*

*Dans une autre vie – syndicale – j'avais beaucoup d'estime pour **Gustave PITON**, un grand format du syndicalisme enseignant, un brillant orateur qui avait gardé la fibre du résistant.*

***Je dis souvent qu'il faut savoir être résistant avant d'entrer en guerre**. »*

Propos recueillis par Bernard Ide

Nous avons le plaisir de vous présenter un livre que vient d'écrire notre collègue **Bernard Ide** sur **Paul Trigalet**, un prêtre ouvrier carolo. Il a eu 82 ans ce 1er juin. C'est un homme qui a consacré sa vie à lutter pour aider les pauvres sans logement.

Le livre sera vendu au profit de l'asbl « Solidarités Nouvelles » qui s'intéresse plus particulièrement au droit au logement pour tous.

Prix : 12,70 € (frais d'envoi compris) à verser sur le Compte : BE22 0635 9865 6147 avec la communication : SN Trigalet.

Notre collègue **Marie-José Laloy**, Présidente de l'asbl Villers-la-Ville, a inauguré ce 14 juin, en présence de nombreuses personnalités, dont le **Ministre-Président du gouvernement wallon Paul Magnette** et le **Vice-Premier Ministre et Ministre du Patrimoine Maxime Prévot**, le nouveau centre du visiteur et le nouveau parcours de l'Abbaye de Villers, la plus grande abbaye cistercienne d'Europe.

Nous ne pouvons que vous encourager à visiter ce joyau de notre patrimoine wallon.

In memoriam

Notre collègue, **Jean DEFRAIGNE**, nous a quitté ce 15 mars 2016.
C'est avec beaucoup de tristesse que ce décès nous fut annoncé par sa fille Christine.
En 2013 nous nous étions entretenus avec lui et avions publié cet entretien dans le Francien. Jean Defraigne fut l'initiateur de notre Association d'anciens parlementaires francophones et la présida durant 1 an.
Jean Defraigne avait 86 ans et une vie professionnelle et politique bien remplie.
Il fut avocat, ministre d'Etat, parlementaire européen, député et président de la Chambre des Représentants.
Ce liégeois profondément attaché à ses racines, siégea un quart de siècle sur les bancs de l'Hôtel de Ville de Liège. En 2013, la Ville de Liège le fera citoyen d'honneur.
Nous garderons de cet homme d'état, rebelle mais sage, un très beau souvenir et nous nous souviendrons de ses conseils avisés et de son attachement à la Wallonie.
Nos pensées émues vont à son épouse Jenny et à ses enfants, Christine et Jean-Olivier.

L'ancien ministre, le virtonnais **Joseph MICHEL** est décédé ce 4 juin 2016 à l'âge de 90 ans.
Il était surtout connu pour avoir mené, avec succès, les fusions de communes alors qu'il était ministre de l'Intérieur (1974-1977) ;
En tant que président des Jeunes PSC de l'arrondissement de Virton (1945-1955), il a activement milité en faveur du retour de Léopold III en 1950. Président du PSC local (1952) il est élu conseiller communal de Virton en octobre 1958 et devient bourgmestre de Virton en décembre 1964.
Il sera élu député en 1961 et le restera durant 13 ans.
Pendant les années 1980, en tant que ministre de la Fonction publique et de l'Intérieur, il suggère une formule de pacification dans les Fourons, qui sera rejetée par les flamands. Président du Musée Gaumais de Virton Joseph Michel avait invité l'AAPF, à la visite de celui-ci.
Nous présentons à toute sa famille, nos sincères condoléances.

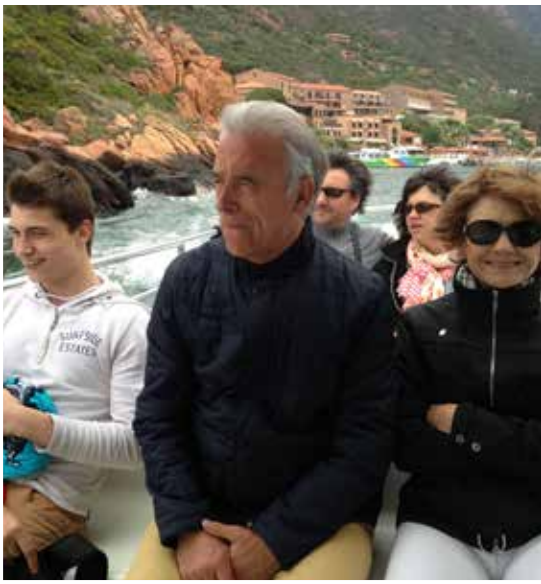

Adresse postale : 6, rue de la Loi, 1000 Bruxelles
Adresse électronique : aapf@pfwb.be
Numéro de téléphone: 02/506.39.73 (le matin – Françoise est à l'écoute)
Numéro de télécopie: 02/506.39.74

Bon à savoir

Michel FILLEUL,
spécialiste en matière de pension
se tient à votre disposition.
Prenez contact avec lui :
Gsm : 0478/35 56 03
filleul.michel@skynet.be

Pour tout renseignement concernant l'AAPF n'hésitez pas à prendre contact tous les matins avec notre secrétaire Françoise ZINNEN au n°02/506 39 73.

www.aapf.be

Coordonnatrice du bulletin :
Anne ANDRÉ-LÉONARD - 0475/451866
anne.andre.leonard@skynet.be
aapf@pfwb.be

Editeur responsable: Michel FORET, 6, rue de la Loi, 1000, Bruxelles.